

1749- Directeur-trice Occupation Aménagement de l'Espace Public

Date d'impression : 16/09/2024
Collectivité : Mairie de Lille

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Poste à pourvoir : 1749- Directeur-trice Occupation Aménagement de l'Espace Public
Type de poste : Permanent
Type d'emploi : Permanent
Référence du poste : PERM/05825
Date de recrutement souhaitée : 02/10/2024

Pôle : Qualite Et Developpement De La Ville
Direction : QDV
Service : Equipe DGA - QDV
Filière(s) : Technique
Catégorie(s) : A
Cadre(s) d'emploi(s) : Ingénieurs territoriaux, Ingenieurs chef territ
Grade(s) : Ingénieur principal, Ingénieur en chef, Ingénieur
Famille métier : Management
Métier : Management pilotage
Temps de travail : Temps complet

PROFIL DE POSTE

Nom du profil de poste : Directeur-trice Occupation Aménagement de l'Espace Public
Finalité du poste :

Le/La Directeur-trice de l'Occupation et de l'Aménagement de l'Espace Public (DOAEP) définit et met en œuvre les projets de transformation des espaces publics et participe activement à la définition des stratégies en matière de mobilité, en lien avec les objectifs de la ville bas carbone et les autres acteurs du territoire (notamment la Métropole Européenne de Lille). Il est également le garant de la bonne organisation des occupations de l'espace public (chantiers et occupations commerciales) et élabore les plans de gestion en articulation entre les services gestionnaires de l'espace public et les aménageurs. Il/elle est un acteur central du pôle Cadre de Vie Mobilité et Patrimoine dans lequel il/elle travaille en transversalité avec les autres directeurs-trices.

Niveau de diplôme souhaité : BAC+5

Conditions d'exercice :

La DOAEP anime les thématiques suivantes :

- Mobilité : définition des stratégies (transports en commun, vélos, piétons, voitures), avec comme objectif le rééquilibrage des modes de transport au profit des mobilités actives et des transports collectifs. Participation active aux grands projets du territoire : Schéma Directeur des Infrastructures de Transport, SERM, schéma cyclable, plan piéton.
- Transformation du territoire : définition et mise en œuvre des projets d'aménagement (création ou requalification) des espaces publics.
- Suivi des occupations du domaine public : occupations commerciales (terrasses) et chantiers.
- Définition des plans de gestion.

Pour ce faire, la DOAEP dispose :

- D'équipes d'ingénierie et d'équipes opérationnelles et administratives, avec 58 agents.

- D'un budget de 55 millions d'euros en investissement (auquel il convient d'ajouter 76 millions euros de budget MEL) à l'échelle de ce mandat 2020-2026 et de 900 k€ d'euros en fonctionnement et 3.9 millions d'euros en recettes (chiffres annuels 2024).

Fonction(s) de rattachement :

Directeur Général Adjoint du pôle Cadre de Vie Mobilité et Patrimoine

Fonction(s) encadrées :

Chef-fes de service, directeur-trice de projet, assistant-e de direction

Mission(s) :

le/la directeur/trice de la DOAEP, en s'inscrivant dans une dynamique d'innovation et de transversalité forte, intervient dans les domaines suivants :

Création et requalification des espaces publics :

Politique centrale dans la transformation du territoire et de ses usages, la requalification des espaces publics est un levier déterminant pour apaiser la ville et atteindre les objectifs d'une ville bas carbone. Le/la directeur/trice de la DOAEP pilote cette thématique au travers des missions suivantes :

- Assurer les missions de maîtrise d'ouvrage sur les champs de compétences de la ville (orientations programmatiques, paysage, mobilité, végétalisation, désimperméabilisation des sols, accessibilité, fonctions ludiques, ...).
- Animer et piloter les missions de maîtrise d'œuvre sur ces mêmes domaines.
- Porter, défendre et adapter les projets en fonction des échanges avec les élus, partenaires et usagers.
- Assurer une veille pour apporter des innovations et être force de proposition.

Ø Le/la directeur/trice de la DOAEP s'appuiera sur un bureau d'études interne composé d'une équipe d'ingénieurs paysagistes pour ce faire.

Mobilités :

Lille a engagé une profonde évolution de sa stratégie mobilités depuis plusieurs années : création du VLille en 2011, plan de déplacement en 2016 pour réduire les flux de transit, élaboration du SDIT en 2019, ... La DOAEP occupe une position centrale dans la définition et l'animation de ces sujets, en conseillant l'exécutif pour défendre les intérêts de la ville ou en portant directement certaines de ces politiques :

- Animer la maison des mobilités durables, équipement assurant la promotion des modes actifs et des transports en commun, tant au niveau des particuliers que des professionnels.
- Participer à l'élaboration des stratégies en matière de mobilité :
 - o Schémas de circulation,
 - o Plans de déplacement et micro PDU,
 - o Schéma directeur des infrastructures de transport (Extramobile),
 - o Schéma express régional de mobilité,

- o Plan piéton,
- o Schéma directeur cyclable, ...

Ø La DOAEP dispose d'une équipe d'ingénierie pour définir et mettre en œuvre ces politiques, en lien avec les autres entités compétentes (Métropole Européenne de Lille, Etat, Région, SNCF, Ilévia, ...)

Occupations du domaine public :

Plus de 10 000 autorisations d'occupation du domaine public sont délivrées chaque année par les services de la DOAEP. Elles sont le reflet de l'intense activité relative à certains usages des espaces publics lillois. La DOAEP est au cœur de cette organisation, garante de la bonne organisation de la délivrance et du suivi de ces autorisations, pour permettre de répondre au besoin, de limiter la gêne aux usagers, de contribuer aux recettes de la ville, en assurant les missions suivantes :

- Réceptionner, analyser les demandes d'occupations du domaine public relatives aux chantiers, déménagements, ... et aux occupations commerciales (terrasses notamment).
- Assurer le suivi de ces occupations pour s'assurer du bon respect de celles-ci.
- Assurer le titrage des occupations.

Ø Les demandes d'occupation et les autorisations qui en découlent sont assurées par un service composé d'une cellule administrative et d'une équipe de coordonnateurs/trices du cadre de vie.

Plans de Gestion :

Les nombreuses opérations de transformation du territoire nécessitent un accompagnement pour s'assurer de la viabilité des projets pensés et réalisés par les aménageurs. La DOAEP assure l'animation et le suivi de cette mission. Elle est plus particulièrement chargée de :

- D'animer la définition de référentiels de gestion en lien avec les services et directions thématiques (nature en ville, propreté, éclairage public, mobilier urbain, ...).
- De définir des plans de gestion, en coordonnant les aménageurs et les services gestionnaires.

Ø Une cellule plan de gestion, composée d'un ingénieur et d'un référent SIG est dédiée à ce sujet.

Responsabilité(s) et résultat(s) attendu(s) :

Apporter une expertise et animer les différentes thématiques reprises ci-avant.

- Assurer une transversalité forte, tant au sein de la DOAEP que du pôle CVMP et avec les autres interlocuteurs intervenant sur ces domaines.
- Représenter et défendre les intérêts de la ville auprès des partenaires.
- S'inscrire dans la dynamique du pôle.
- Améliorer le service rendu aux usagers.
- Développer l'innovation.
- Déterminer les moyens et les organisations permettant de répondre aux objectifs : ressources humaines, budget, marchés, ... en lien avec le secrétariat général du pôle CVMP et les pôles ressources.

- Rédiger les projets de délibération en lien avec les sujets portés par la DOAEP.

Interlocuteur(s) :

Internes ville : autres directions du pôle CVMP, direction de l'urbanisme, mission transition écologique et résilience, secrétariat général, Pôle FM (Finances et Marchés), Pôle RH et Juridique, instances, pôle Affaire Sociale et Education, direction générale, élus, cabinet du maire, instances paritaires, organisations syndicales.

Externes : métropole européenne de Lille, région, département, direction régionale des affaires culturelles, entreprises prestataires, concessionnaires.

Compétences(s) métier :

Savoir-faire

- Management.
- Mobilités.
- Aménagement de l'espace public.
- Intérêt fort pour les enjeux de transition écologique.
- Sens de l'organisation, de la gestion du temps.
- Capacités à prioriser, s'organiser, gérer son temps, se fixer des priorités.
- Maîtrise des techniques de communication, maîtrise de la langue.
- Rédaction de notes d'aide à la décision.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet, Coriolis, Airdélib, B.O.).

Volet management :

- Sens de l'écoute et du dialogue.
- Capacité à donner du sens au travail.
- Capacité à fixer des objectifs, des priorités.
- Capacité à maintenir et développer l'intéressement professionnel de ses collaborateurs.
- Aptitude à animer équipe.
- Maîtrise des techniques d'entretien et de gestion de conflits.

Connaissances

- L'organisation des services municipaux et leur fonctionnement (« culture d'entreprise »).
- Les interlocuteurs et les réseaux de travail.
- Les circuits et procédures administratives.

Compétences(s) comportementale(s) :

Capacités d'adaptation et d'innovation (aux nouvelles méthodes, aux différents interlocuteurs, aux changements dans l'activité).

- Autonomie.
- Capacités de négociation et d'argumentation.
- Persévérance.
- Pragmatisme.

- Anticipation et réactivité (savoir anticiper sur les dossiers qui vont être utiles, nécessaires, sur les demandes susceptibles de nécessiter une réponse immédiate, réagir aux urgences).
- Capacité à gérer les situations de stress, maîtrise de soi.
- Disponibilité.
- Discrétion, rigueur.
- Force de proposition.

Permis :

Permis demandé pour la candidature : Non

Habilitation(s) :

Régime indemnitaire : Groupe 2 Ingénieur

Points de NBI : 25 points critère 11 décret 2006-779

Indemnités spécifiques :
